

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Mai - Mei 2011

235



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode -Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean-Marie Pierrard (président)

Patrick Ameeuw (vice-président)

Pierre Goblet (trésorier)

Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)

André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,

Marie-Jeanne Janisset-Dypréau, Stephan Killens,

Yvan Nobels, Roger Schonaerts,

Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh

Mise en page d'Ucclesia : André Vital

Siège social:

rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

téléphone: 02 376 77 43

courriel: patrick.ameeuw@skynet.be

n° d'entreprise 410.803.908

CCP: 000-0062207-30

IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations:

Membre ordinaire 10 €

Membre étudiant 5 €

Membre protecteur 15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €

UCCLENSIA

Mai 2011 - n°235

Mei 2011 - nr 235

Sommaire - Inhoud

IN MEMORIAM Jacques LORTHIOIS	3
A propos du Barbu d'Uccle <i>Jean Lowies</i>	4
La kermesse d'Uccle - Centre <i>Jean - Louis Muschs</i>	9
L'exploitation à Uccle du grès lédien appelé aussi « pierre blanche » <i>Jean M. Pierrard</i>	12
Ik Dien, Zei de Politieman (5) <i>Fritz Franz Couturier</i>	17
Le "Hof ten Hove" (Ferme rose) <i>Jan Verbesselt</i>	20
La vie du Cercle	24
Nouvelles brèves	26

En couverture : La Ferme Rose (mars 2011)

En couverture arrière : Vue du moulin de Neckersgat en 1906 - Aquarelle de Ph. Adnet (?)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique, Services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale et de la commune d'Uccle

IN MEMORIAM

JACQUES LORTHIOIS

Nous avons le profond regret d'annoncer ici le décès survenu à Ostende, le 10 mars dernier, de Jacques Lorthiois qui fut longtemps un précieux collaborateur de notre cercle.

S'étant intéressé depuis longtemps au passé de Watermael-Boitsfort, il rejoignit notre cercle peu de temps après sa fondation en 1968 et, en novembre 1971, il publiait déjà dans notre bulletin une longue étude sur les « Origines des Papeteries de Drogenbosch ».

En 1973, il accepte de faire partie de notre Conseil d'administration. En 1977, il est nommé membre d'honneur. Grand chercheur, il ne cessera de publier dans notre revue *Ucclensia* de nombreuses études sur le passé d'Uccle ou de ses environs, fruit de ses patientes recherches.

Nous avons de publier dans la revue ces études. Nous ne à la fois la précision par de nombreuses de ses exposés, le parfois humoristique ne gâtait rien, les ou les dessins qui les était aussi un très bon

Au sein d'Administration, participant assidu, sa santé le lui permit. y furent toujours et de retenue.

C'est de plus que nous avons appris de faire don de ses archives aux Archives de la ville de Bruxelles, ce qui nous semble être effectivement la meilleure solution pour en assurer la conservation.



l'intention d'ailleurs une liste complète de pouvons ici qu'admirer de ses textes, étayés références, la clarté style remarquable, de ceux-ci et, ce qui croquis, les cartes accompagnaient car il dessinateur.

de notre Conseil il se montra un aussi longtemps que Ses interventions empreintes de sagesse

avec reconnaissance qu'il avait prévu nombreuses notes et

Nous présentons à son épouse et à ses enfants nos sincères condoléances.

A propos du Barbu d'Uccle

Jean Lowies

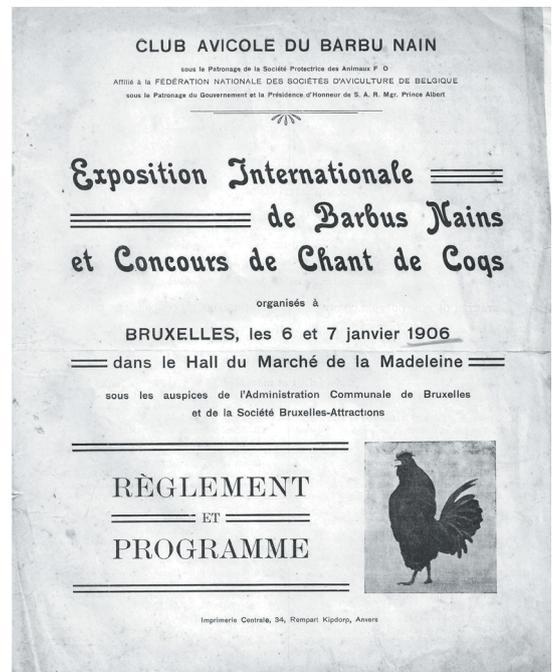
Un hasard bienvenu nous a fait découvrir quelques documents qui datent des tout débuts du Club avicole du Barbu nain : il s'agit du premier annuaire du Club, daté de 1905, le règlement de l'exposition de la même année et le règlement et programme de l'Exposition internationale de Barbus nains et Concours de chant de coqs organisés à Bruxelles les 6 et 7 janvier 1906 dans le hall de la Madeleine.

L'annuaire

L'annuaire compte 43 pages, la couverture porte un décor floral et des caractères d'imprimerie de conception art nouveau.

Suivent : la composition du Comité, les statuts, le compte rendu de l'Assemblée générale tenue en la Taverne Royale (la société compte plus de 100 membres alors qu'elle n'a été fondée que depuis un an), le bilan comptable, le rapport de

proportionnellement à leur taille et à la facilité de leur entretien, les meilleures productrices d'œufs du monde. Comme élégance, distinction des formes, beauté, et variété du plumage, elles ne le cèdent à aucune autre race naine connue ». Il annonce aussi que les « barbus pattus à crête simple »... « n'ayant pas de nom »... « ont été dénommés Barbus d'Uccle, parce que c'est là qu'ils ont été élevés ».



Suivent encore, le texte de l'intervention du Président Van Gelder que nous publions, le règlement du stud-book (arbre généalogique des volailles), le standard (description détaillée) du Barbu d'Anvers, le projet de standard du Barbu d'Uccle, une lettre de la société protectrice des animaux, un projet de règlement des concours de chant de coqs, quatre photos de participants aux concours, les prix décernés et la liste des membres du Club.

Monsieur Vander Snickt, Secrétaire général, qui ne manque pas de soutenir que « les poulettes sont,

Speech du Président Van Gelder

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 FÉVRIER 1905

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Club avicole du Barbu Nain tient aujourd'hui sa première assemblée générale annuelle.

Fondé depuis un an seulement, nous pouvons nous montrer satisfaits du chemin parcouru.

Le but poursuivi était de tirer de l'oubli une race intéressante. Nous étions trois au début : MM. Van der Snickt, Ch. Buls et moi. J'ai la satisfaction de vous faire part que nous sommes plus de cent aujourd'hui et que parmi ceux-là se trouve l'aristocratie du monde avicole.

Je crois être ici l'interprète de nous tous et je forme le vœu que nous puissions proclamer bientôt que nous sommes cent cinquante.

La chose sera faite et au-delà si chacun de nous amène un seul nouveau membre. Je vous y convie, Mesdames et Messieurs, et souhaite que nous réussissions dans un court délai. A cette fin, l'annuaire, dont la publication a été décidée, constituera un excellent moyen de propagande. Je constate, en passant, que notre Club sera le premier en Belgique qui aura publié semblable annuaire.

Il sera tiré à un grand nombre d'exemplaires et adressé à tous ceux qui, à un titre quelconque, peuvent collaborer au succès du Club.

J'entame, Mesdames et Messieurs, le chapitre des propositions qui, à mon point de vue, seraient utilement adoptées dans l'intérêt de l'avenir du Club.

J'appelle sur ces différentes propositions toute l'attention bienveillante de l'assemblée.

A mon avis, il y aurait lieu :

1° *D'examiner, avec toute l'attention qu'elle mérite, la proposition du Pigeon Club, d'organiser de concert avec lui, à Bruxelles, une grande exposition ;*

2° *D'étudier les moyens d'obtenir la coopération des sociétés colombophiles. Il est à remarquer que la période propice aux concours de chant de coqs ne coïncide pas avec la période favorable aux concours de pigeons voyageurs ;*

3° *Nos efforts doivent tendre à obtenir pour les membres du Club les réductions sur les prix d'inscription aux expositions ;*

4° *Nous devons créer des classes de championnats et des classes de novices ;*

5° *Un stud book devra être établi pour les sujets bagués et dénommés, et je propose que ce soit le plus tôt possible ;*

6° *Je propose que le Club offre, chaque année, une coupe artistique en argent massif pour le meilleur sujet élevé et exposé par une dame sociétaire. Les sujets devront être bagués, dénommés et marqués sur une feuille d'inscription : P.E. (propre élevage). Cette coupe serait intitulée : «Prix des Dames» ;*

7° *Que le Club offre trois coupes de championnat d'une valeur de :*

100 francs pour le meilleur sujet coucou ;

100 francs pour le meilleur sujet noir ;

100 francs pour le meilleur sujet autre couleur.

Ces coupes pourront être gagnées en trois fois. Le gagnant trouvera chaque année, pour la valeur de la coupe, deux garants à agréer par le comité du Club. Le nom du gagnant sera gravé par année sur la coupe qui devra être retournée au président du Club avant le 1^{er} octobre ;

8° *Que le Club offre chaque année, au choix du gagnant, une médaille de vermeil ou un bâton de juge argenté, avec inscription, pour le meilleur lot d'au moins cinq poulettes coucous, appartenant et élevés par un même exposant ;*

9° *Id. pour le meilleur lot d'au moins cinq poulettes noires.*

Les sujets seront bagués, dénommés et marqués P.E. (propre élevage) sur une feuille d'inscription ;

10° *Une coupe en argent d'une valeur de 50 fr. au meilleur sujet exposé par un sociétaire de nationalité étrangère et n'habitant pas la*

Belgique. La coupe appartiendra à celui qui l'aura obtenue trois années de suite, et elle est sujette aux mêmes conditions que les coupes de 100 francs mentionnées ci-dessus.

Nous pouvons espérer que cette coupe aura pour effet d'augmenter le nombre actuellement peu élevé de nos adhérents étrangers, et qu'à l'expiration du premier triennat nous serons en mesure de leur attribuer une coupe de valeur supérieure ;

11° Que le Club accepte de son Président une coupe en argent d'une valeur de deux cent cinquante francs aux conditions suivantes :

- a) La coupe sera nommée «La coupe Van Gelder» ;*
- b) MM. Vander Snickt, P. Monseu, John Lysen, Ad. Groverman, Ch. Buls auront la mission de décerner la coupe. Leur décision sera souveraine et sans appel ;*
- c) La coupe sera mise annuellement en compétition à une exposition qui sera laissée au choix des juges prénommés ;*
- d) Elle constituera une fondation à terme illimité ;*
- e) Cette coupe sera attribuée au meilleur sujet Barbu d'Uccle suivant le standard reconnu ou à établir par le Club. Le nom du gagnant sera gravé sur la coupe ;*
- f) Elle sera renvoyée chaque année avant le 1^{er} octobre à la personne désignée par le jury, composé comme indiqué ci-dessus ;*
- g) Le Club offrira annuellement une médaille en or, avec inscription, aux gagnants.*

En attendant, Mesdames et Messieurs, que j'éprouve le plaisir de voir gagner cette coupe par chacun d'entre vous, je vous prie de vouloir en examiner le projet que voici. L'artiste qui en est l'auteur admet la critique de son œuvre. Je recevrai ces critiques avec reconnaissance.

Je soumets, Mesdames et Messieurs, ces quelques propositions à votre examen. Elles me sont suggérées par le désir de voir réussir notre œuvre commune en appelant sur elle l'attention de ceux – et ils sont légion – pour qui elle présente de l'utilité ou de l'attrait.

Le jour où les monde avicole aura compris que tenir de grands sujets dans des parquets d'un espace restreint constitue une erreur primordiale, ce jour-là les sujets nains et principalement les Barbus – qui joignent le beau à l'utile – seront mis à la mode.

Il dépend de vous tous et d'un inlassable travail que ce moment désiré arrive bientôt.

Je continuerai, Mesdames et Messieurs, en émettant quelques desiderata. Leur nombre vous prouvera certainement que beaucoup de choses sont à faire et que le champ à cultiver est suffisamment vaste pour occuper pendant quelques années notre activité.

Quelques-uns de ces desiderata sont immédiatement réalisables ; d'autres ne pourront être mis à exécution que plus tard. Mais leur ensemble constitue une espèce de programme que nous devons graduellement épuiser.

Et tout d'abord j'estime que les prix en argent actuellement attribués aux meilleurs sujets doivent être fixés de manière à permettre qu'il soit accordé une récompense, souvent méritée, aux sujets classés seconds.

Je recommande instamment que la propagande la plus active soit faite dans les journaux quotidiens, les illustrations, les journaux colombophiles et avicoles.

Nous pourrions peut-être songer un jour à la publication d'un journal qui serait l'organe particulier de notre Club.

Il nous serait d'un grand concours pour propager l'idée de la constitution d'un Bantam Club qui organiserait des expositions d'ensemble pour compte des sociétés dont la création est à encourager. Car, j'exprime ici ma conviction que l'avenir de l'aviculture sportive tient à l'existence des sociétés spéciales. Plus celles-ci seront nombreuses, plus cet avenir sera brillant.

Laissez-moi, Mesdames et Messieurs, vous dire quelques mots au sujet des concours de chant de coqs.

Nous devons arriver à organiser des concours chaque semaine dans les différentes localités du pays, d'octobre à mai.

Nos efforts doivent tendre à ce que le subside obtenu en faveur de ces concours de la Fédération nationale soit annuel.

Des démarches ayant été faites pour obtenir le patronage des sociétés protectrices des animaux du pays, la société de Bruxelles a bien voulu nous accorder l'an dernier une subvention pécuniaire. Je profite de la présence parmi nous du très estimé président de cette société, M. Solvyns, notre sociétaire, pour lui adresser, au nom du Club, nos vifs remerciements.

Les conseils provinciaux et communaux seront sollicités en vue d'obtenir leur appui moral et pécuniaire.

Le caractère humanitaire de l'œuvre ne peut leur échapper et tout le nécessaire devra être fait pour cela.

Nous devons instituer une coupe de championnat, qui pourra être gagnée en trois ans, pour le meilleur chanteur de l'année.

Le gagnant de la coupe obtiendrait un prix annuel de 100 francs en espèces si le sujet est nain et de 50 francs s'il est autre que nain.

La création d'un livre de record ne constitue pas une difficulté bien grande et il est désirable qu'il soit établi au plus tôt.

Nous devrions annuellement tenir notre Derby (exposition des jeunes de l'année) à Anvers et une grande exposition dans une ville importante du pays.

Nous devrions coopérer aux expositions avicoles qui s'organisent en Belgique mais surtout à l'étranger où nos Barbus sont encore si peu connus.

Déjà nous avons organisé avec succès la section des Barbus à l'exposition du Bantam Club français.

J'estime que nos vue doivent être beaucoup plus

larges et que nos efforts doivent tendre à faire connaître notre race partout en Europe et même en Amérique, dussions-nous, pour arriver à cette fin, recourir à des expositions spéciales que le Club organiserait.

Un autre moyen, propre au premier chef à propager la connaissance de notre race, serait la publication d'une monographie du Barbu, à laquelle le Club devrait aider de tout son pouvoir.

J'achève ce chapitre, Mesdames et Messieurs, en faisant un appel chaleureux à l'activité et la persévérance de tous.

La réussite de notre œuvre dépend du plus ou moins de bon vouloir et d'enthousiasme que chacun y mettra. Tous, nous avons pour devoir moral de contribuer à la prospérité du Club. Son but est noble et élevé.

Il peut constituer une source de richesse nationale, un sérieux appoint pour améliorer la situation matérielle de nombreux travailleurs.

Les concours de chant de coqs constituent des amusements doux et reposants. Ils sont de nature à relever l'éducation morale des populations avilies dans certaines régions par les jeux barbares que tout homme éduqué doit réprouver.

Et ne réussirions-nous qu'à réduire dans des proportions appréciables le nombre considérable aujourd'hui de combats sanguinaires de coqs que nous aurions bien mérité de l'humanité et de nous-mêmes.

Je ne voudrais pas terminer, Mesdames et Messieurs, sans formuler un double vœu.

Laissez-moi vous rappeler que lorsque nous étions cinquante sociétaires, nous émettions le désir que la valeur de nos beaux sujets d'exposition atteignît 50 francs. Ils valent cent francs aujourd'hui. Je formule le vœu que le prix atteigne 150 francs avec l'arrivée du cent cinquantième sociétaire.

Enfin, il y a un an, il y avait dans le pays deux cents Barbus nains au maximum. Je ne crois pas exagérer en déclarant qu'il y en a 800 aujourd'hui.

J'é mets le vœu que cette marche ascendante se poursuive.

Il y aura ainsi au moins 3.000 sujets l'an prochain et certainement 500.000 dans dix ans. Notre rêve ne sera réalisé que lorsqu'il y en aura un million !

Je finis, Mesdames et Messieurs, en levant mon verre, à la prospérité du Club avicole du Barbu nain et à la santé des ses affiliés.

Vive le Club avicole du Barbu Nain !

Nous avons consacré plusieurs articles aux activités du Club du Barbu d'Uccle à partir du numéro 157 de septembre 1995 et suivants. Nous pouvons donc apporter les précisions chronologiques qui suivent.

Le 24 janvier 1904 : appel lancé dans le périodique Chasse et Pêche a la création du Club.

Le 7 février 1904: première assemblée.

Le 12 février 1905 création de la dénomination «Barbu d'Uccle» pour les sujets barbues, nains, pattus à crête simple.

Rappelons que le succès du Club du Barbu d'Uccle ira croissant jusqu'à l'exposition internationale, au Cristal Palace, à Londres, en 1913. L'année suivante, ce sera l'agression allemande ...



Deux Barbues d'Uccle, variété porcelaine (photo André Vital)

La kermesse d'Uccle-Centre

Jean-Louis Muschs

Dans le numéro d'Ucclesia de janvier 2010, Monsieur François Truyens¹ faisait paraître un excellent article relatif à l'histoire des kermesses à Uccle. Il a ouvert en nous le tiroir aux souvenirs que nous nous permettons d'égrener ici. « Mais où sont les neiges d'antan ? »

Avant la dernière guerre

Il est aujourd'hui impossible d'imaginer à quel point l'approche de la kermesse d'Uccle faisait battre le cœur des enfants. Des enfants ignorant et pour cause la consommation des plaisirs banalisés. Des enfants tenus en laisse par des promesses de conduite exemplaire et de bon bulletin. Les adultes, indifférents, en profitaient pour déplorer la fuite du temps. « Quand les tilleuls de la place Communale sentent bon, c'est le moment de la kermesse », disait chaque année ma grand-mère, née à Uccle en 1872. Elle évoquait les roulottes à cheminée de zinc tirées par des chevaux étiques, le montreur d'ours, le « carabitjes meuleke » où l'on gagnait de minuscules macarons collés sur une feuille de papier, et le tir dont la cible une fois atteinte faisait pivoter une poupée exhibant son postérieur à la grande joie des badauds.

Mon père, né en 1904 rue Verhulst, prit le relais pour me raconter la kermesse d'avant 1914, qui montait jusqu'à la Maison communale. Il décrivait avec émotion la rue du Conseil (qui ne s'appelait pas encore Xavier De Bue) grouillante de têtes et couronnée du panache de fumée de la machine à vapeur actionnant le

« moulin » des chevaux de bois « galopants ». Ce merveilleux manège dont il ne reste plus que de rares survivants, sculpté, doré, scintillant de miroirs, tournait au son d'un orgue « Limonaire ». De tous ses tuyaux et de toutes ses percussions il chantait la marche « Sambre et Meuse » ou la « valse des patineurs ». Petits garçons en costume marin et petites filles en broderie anglaise se disputaient les coursiers blancs à crins véritables et les gondoles bercées par des génies ailés. Mais en marge de cet engin de rêve, il y avait un « moulin » de pauvres, fait d'une ossature métallique supportant de petits chevaux mal équarris. Ce « Meuleke van iene cens » était actionné par la poussée de quelques gamins ayant ensuite droit à un tour gratuit. « Stoempe !... Opzitte !... » criait le forain.



Fils de bourgeois, mon père eut un jour la lubie de prendre part à la poussée. Quand il mit pied à terre, il reçut une mémorable paire de gifles. Pas de mélange des classes !...

L'après-midi devait obligatoirement s'achever

devant l'installation de la « Veuve Dupont » et sa loterie de faïences. On y gagnait un « déjeuner », tasse et soucoupe ornées de devises naïves, qui devait durer jusqu'à la kermesse prochaine. On pouvait aussi y remporter de petits vases encadrant une Vierge dorée, indûment appelés du « Vieux Bruxelles ». Ou encore... un pot de chambre que l'heureux gagnant s'empressait de dissimuler à la moquerie des promeneurs.



Durant la dernière guerre

Je ne garde aucun souvenir de la kermesse d'Uccle d'avant la guerre, malgré la photo prise

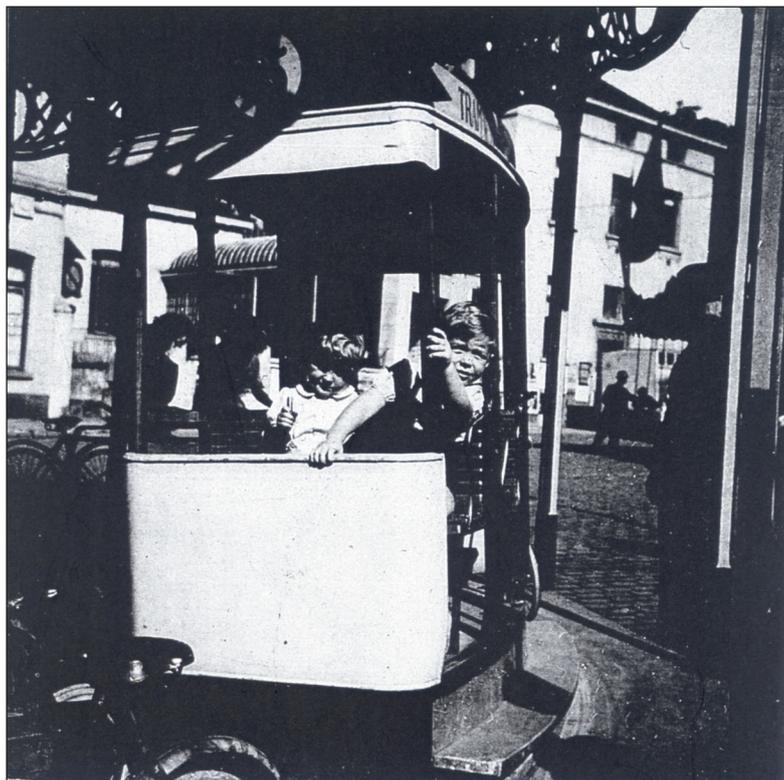
en 1938. Par contre, la reprise des fêtes foraines autorisée par l'occupant vers 1942 n'a pas quitté ma mémoire. La foule témoignait son bonheur de retrouver une tradition qui lui changeait les idées. Et l'on vit réapparaître des attractions qui feraient aujourd'hui les délices d'un musée forain : les cochons à bascule sur rail devant la pâtisserie Pire (actuellement Donckels), les baraques de voyantes peintes de têtes de mort et de diableries.... Que pouvait-il se passer derrière le rideau du « Chalet des mystères » ? Ou chez Madame Augarita, « sait tout, voit tout, dit tout » ?

Le tir « Flaubert » alignait ses pipes autour de scènes de métal découpé, qui s'animaient si l'on avait bien visé : un grenadier battait d'un vrai tambour, un pêcheur élevait un poisson, un chasseur tuait un ours. Le « Moulin » à chaînes était l'ancêtre des manèges « à sensations fortes » Orné de perroquets et d'oiseaux de paradis, il était planté sur la gauche de l'église ; il faisait taire son pick-up quand rentrait la procession suivie des musiciens de la fanfare Saint-Roch. Ceux-ci n'étaient plus bien nombreux et se permettaient l'un ou l'autre « couac ». Ce qui les avait fait surnommer « De Zeeveteen ambetante ». Comme autres fournisseurs d'un peu de vertige, il y avait la « chenille » dont la bâche dissimulait les chastes baisers des amoureux ; et bien sûr, les balançoires en forme de barquettes, qui s'envolaient au ciel dans les cris aigus et les claquements de jupes.

Durant l'après-guerre

La guerre finie, la kermesse retrouva deux notes oubliées : le parfum vanillé des « smoutebolle » et les marchands de ballons dont les grappes colorées encore coûteuses faisaient soupirer d'envie les enfants.

Fidèles à leur emplacement, les poneys attelés voisinaient avec le « ménage de Caroline », où l'on pouvait à coups de balles en bois briser du verre et de la vaisselle à satiété. Mais d'autres temps étaient bien présents sur le « moulin ». Il fallait se hisser dans une jeep ou dans un mini-char d'assaut pour attraper la « floche ». Au tir, la cible atteinte vous valait un « flash » et votre photo, ou faisait surgir une tête d'Hitler d'une cuvette de w.c. Les Américains avaient bien gagné la guerre. Ils nous envoyaient aussi les attractions les plus sensationnelles et les plus bruyantes. Devant les marches de la



Kermesse d'Uccle 1938, parvis Saint-Pierre.
L'auteur de l'article (en blanc) conduit le tram.

Maison Communale poussait désormais un auto-scooter racoleur : crépitements d'étincelles, hurlements de gens tamponnés, vrombissements du groupe électrogène... Le son de l'orgue Limonaire avait fait place aux haut-parleurs projetant les voix de Bing Crosby ou de Line Renaud. Pour la plus grande joie des Ucclois couche-tard.

D'autres plaisirs plus variés, plus lointains et plus coûteux ont usé la kermesse, et l'aménagement de la place J. Vander Elst lui a donné le coup de grâce. Mais aux grandes brocantes annuelles, lorsque l'axe central d'Uccle est transformé en une marée humaine, l'on peut revivre ce qu'était la kermesse d'autrefois. Hélas, les saltimbanques, le marchand de coco et les merveilleux chevaux de bois ont disparu pour jamais.

¹ Il s'agit du dernier article de M. François Truyens. Une affection grave l'empêche désormais de nous faire part de ses nombreux souvenirs d'ancien Ucclois. Qu'il trouve ici toutes les marques de notre sympathie.



L'exploitation à Uccle du grès lédien appelé aussi « pierre blanche »

Jean M. Pierrard

Nous avons déjà évoqué dans un numéro précédent d'*Ucclesia* (1), l'exploitation à Uccle du grès lédien, effectuée généralement par des galeries souterraines. Les allusions à ces exploitations restent relativement rares, et il nous a paru utile de rassembler ci-dessous quelques références se rapportant à ces dernières.

« Evolution territoriale d'Uccle »

C'est le titre d'un ouvrage édité en 1958 par l'Administration Communale d'Uccle. Cet ouvrage est l'œuvre d'Henri Crokaert qui fut à Uccle, directeur d'école. Sous le titre de l'ouvrage figure encore la mention suivante : « Esquisse historique, folklorique et archéologique », sans doute plus explicite que le titre proprement dit. C'est sans doute, parmi les ouvrages les plus connus quant à l'histoire d'Uccle, celui qui attira le premier l'attention sur l'exploitation ancienne de la pierre blanche à Uccle. Nous croyons qu'il vaut la peine de reproduire ici la totalité du texte de cet auteur, consacré à cette exploitation. Pour la bonne compréhension du texte, il faut savoir qu'en 1882, H. Rutot avait défini ainsi les terrains éocènes qui surplombent l'étage Bruxellien :

- « Sable calcaireux avec calcaire gréseux : étage Bruxellien.
- Sables calcaireux avec calcaire gréseux ; gravier à *Nummulites laevigatus* : étage Laekenien.
- Sable fin de Wemmél avec sable calcaireux et calcaire gréseux à la partie inférieure : étage Wemmélien.
- Argile et sable vert (glauconifère d'Assche) : étage Aschien ».

En 1887, on détacha notamment du Wemmélien les sables calcaireux et les calcaires gréseux de la partie inférieure pour constituer un nouvel étage : le Lédien.

Enfin en 1929, l'étage Laekenien fut rattaché à l'étage Lédien avec la nomenclature suivante : « Sables et grès calcarifères, parfois glauconifères à *Nummulites variolarius*. A la base, gravier à *Nummulites laevigatus* (2). Il convient donc de lire « Lédien » au lieu de « Laekenien » dans le texte qui suit (3) :

L'extraction des blocs de grès laekenien se faisait généralement à ciel ouvert. Cependant certaines exploitations se faisaient par puits creusés profondément dans le sol. Certains restèrent longtemps ouverts, tels le Duivelsput (puits du diable) à l'entrée du bois de la Cambre.

Les principales carrières de ce genre, étaient établies dans la Forêt de Soignes, au Langeveld et à Carloo, près de la chaussée de Waterloo. Des vestiges ont été retrouvés en bien d'autres endroits de la commune, le grès calcaireux étant extrait aux lieux et places où il se rencontrait.

Il arriva aussi, qu'après avoir établi le puits principal, des entrepreneurs ouvriront dans celui-ci des galeries souterraines à fur et à mesure que les veines furent atteintes. L'un de ces puits fut donné en location par l'Abbesse de la Cambre à un certain Jacobus Walckiers, maître tailleur de pierres à Bruxelles le 1^{er} juin 1784 (4). L'acte dressé à cette occasion stipule que la terre louée se situait à Carloo, près du Langeveld et, que le preneur pouvait l'exploiter aussi longtemps qu'il trouverait la pierre convoitée dans le sous-sol, que le montant de la location, fixé à 84 florins, devait obligatoirement être payé le 1^{er} mai de chaque année d'exploitation.

Plus d'une fois des ouvriers travaillant dans les sablonnières ont mis à jour des vestiges de puits ou de galeries abandonnés. Il y a quelques années l'une d'elles, de dimensions importantes fut découverte dans la grande sablonnière des avenues de Messidor et de Floréal.

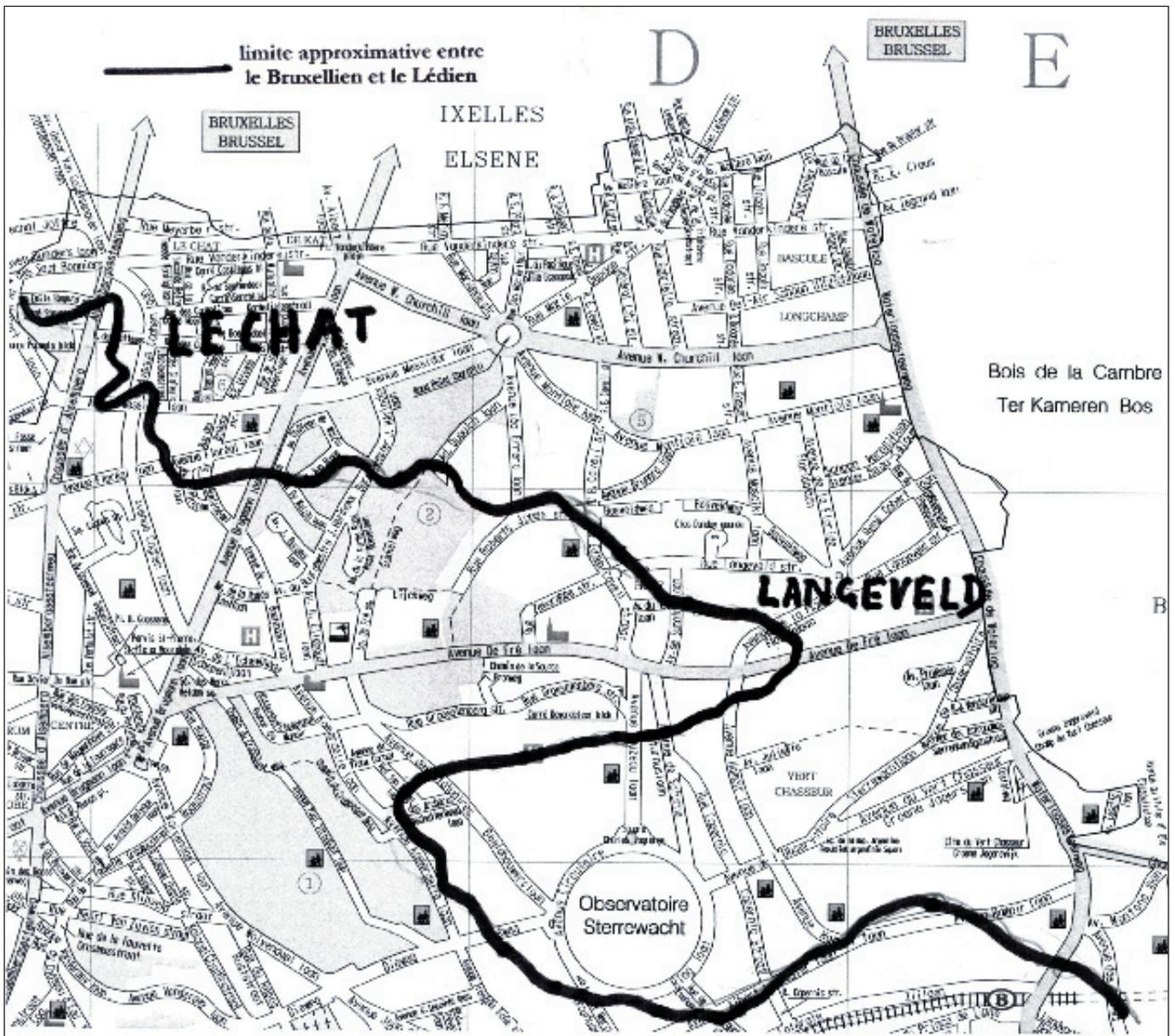
Quelques menus objets y furent ramassés mais la galerie ne put être explorée, des éboulements anciens l'ayant obstruée en plusieurs endroits.

Les noms toponymiques de Scheynsput, steenput, steenpoel, steenbosch, doivent leur origine à ces exploitations.

Parmi les vieux Ucclois, certains doivent se souvenir de la profonde et large dépression de terrain, à l'angle de la rue Boetendael et de la rue Vanderkindere, remblayée lors du lotissement de ce quartier en terrain à bâtir. Les habitants de l'endroit l'appelaient Schynsput, sans saisir la signification exacte de ce nom de lieu, survivance d'une appellation adéquate à une industrie locale vouée à l'oubli.

Quoique considéré comme matériau de seconde qualité, les exploitants de ces schynsputten étaient cependant assurés de débouchés suffisants pour poursuivre la prospection du sous-sol jusqu'à épuisement total. Ceci explique les gisements de grande profondeur qui, en certains endroits de la commune ont laissé des témoins durables.

Après le bombardement de la ville (de Bruxelles) par le Maréchal de Villeroy, les bâtisseurs auxquels on avait confié la reconstruction des édifices publics et des quartiers endommagés, firent grand usage des moellons laekeniens tirés du sol ucclois. Les comptes relatifs aux commandes et livraisons reposent nombreux dans les archives. Par l'un d'entre eux, nous savons que les Minimes, ayant trouvé d'insignes bienfaiteurs parmi les familles opulentes, se décidaient de reconstruire leur église sur des plans



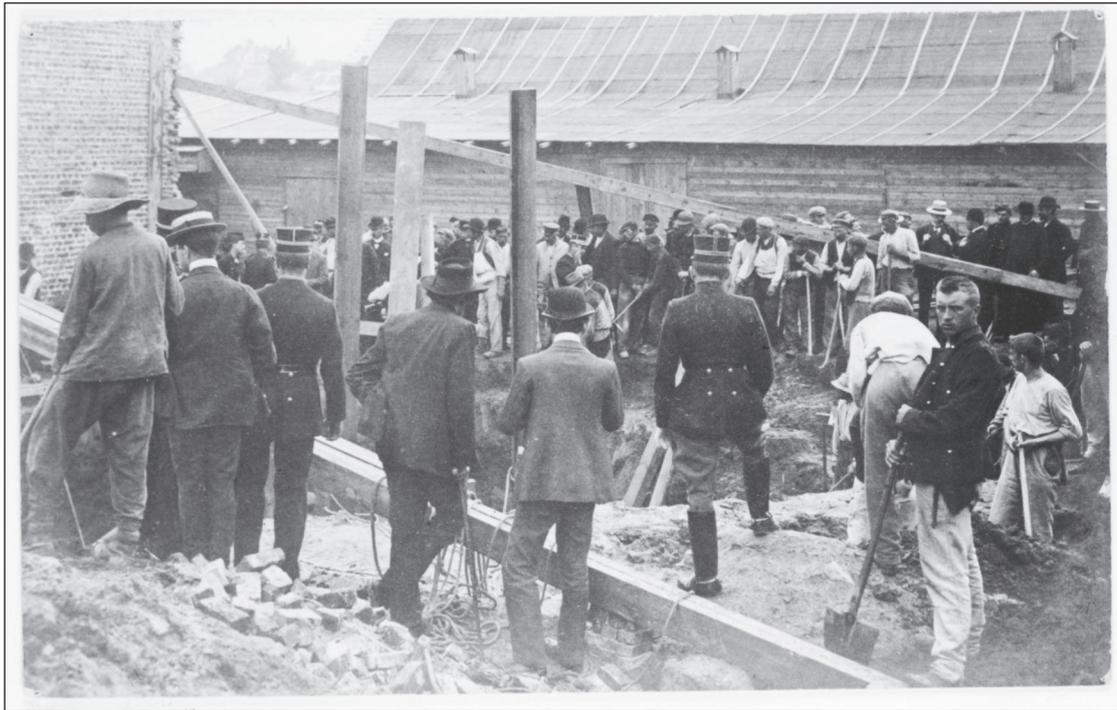
Le lédien se situe à l'est de la limite, le bruxellien à l'ouest.

beaucoup plus vastes. Par un accord, en date du 15 janvier 1701(5), Pierre Sersté, maître carrier à Uccle, s'engagea à fournir des moellons, soigneusement taillés selon des indications fournies par l'architecte, destinés à la construction de la façade de la dite église ((6).

La carrière de pierre de taille du quartier du Chat

Dans l'*Ucclesia* n°1 de notre cercle, qui ne portait pas encore le nom d'*Ucclesia*, Henri de Pinchart de Liroux a publié l'étude suivante que nous reprenons ici aussi intégralement.

Au cours de recherches dans les archives ecclésiastiques de Brabant, nous avons eu le plaisir de découvrir une mince liasse d'actes notariés, donnant le nom des locataires successifs d'une carrière de pierres de taille, sise au lieu dit « De Cat » ou « Le Chat ».



La foule entoure le chantier au premier jour de l'effondrement survenu sur le site de l'actuel hôpital Ste-Elisabeth (10 août 1906).

Revenant à l'acte signé par l'Abbesse de la Cambre et par Jacob Walckiers, signalons que le preneur de la terre à exploiter ne pouvait procéder à l'extraction des moellons qu'en faisant usage d'un seul puits vertical circulaire, à parois maçonnées (eene Buyse ofte Borreput) et seulement avec l'aide de trois ouvriers sous peine d'annulation de l'accord. Par ailleurs, l'entrepreneur était tenu, dès que l'exploitation cessait, de combler les puits et galeries souterraines.

Pour le reste, on sait comment ces sortes d'exploitations souterraines finissaient : invariablement seuls les puits verticaux furent comblés, laissant intactes les galeries qui s'étendaient sous sol sur des longueurs insoupçonnées. Il s'en est suivi que chaque fois qu'un coup de pioche a mis l'une de ces anciennes galeries à jour – et Dieu sait si elles sont nombreuses – les hypothèses les plus invraisemblables ont été émises au grand bonheur des chroniqueurs qui ne se faisaient jamais prier de les accueillir.

Ce bien appartenait au couvent des Clarisses de Bruxelles ; celles-ci le donnèrent en location de 1712 à 1792, année de leur suppression suite aux édits de Joseph II sur les communautés religieuses.

Le 5 novembre 1712, la Révérende Dame Barbe Uytenhove, abbesse des Clarisses à Bruxelles, rend à bail pour un terme de neuf années à Pierre Van Camp, au rendage annuel de 48 Florins, une pièce de terre au lieu-dit « De Cat », entre la rue Verte, les biens du Kandleerbosch et le « Catteweyde ». Ce bien consistait en deux bonniers, deux journaux, trente-trois verges de terrain, que le locataire pouvait exploiter à son gré en vue d'en extraire de la pierre de taille.

Le bail suivant semble avoir disparu de la liasse et ce n'est que le 13 décembre 1768 que la Révérende Dame Françoise Vanden Wouwen, abbesse, rend à bail pour un terme de neuf années le bien à de Roy et Adrien de Puydt, au rendage annuel de 48 Florins.

Le 8 janvier 1782, la Révérende Dame Pétronille Simon, abbesse des Clarisses, rend à bail pour douze ans, aux mêmes de Roy et de Puydt, habitants de St-Gilles, la terre susdite. La superficie n'en était plus que de deux bonniers. Le rendage est fixé à 48 Florins annuels. Les locataires devront acquitter toutes les taxes afférentes au bien et remettre le terrain exploité en bon état, engraisser le sol et y semer du blé.

Enfin le 13 janvier 1792, le Sieur Pierre Robert Culp, administrateur des biens du Couvent des Clarisses, rend à bail pour un terme de six ans, la terre qui avait été louée à Adrien De Puidt, à un nouveau locataire nommé Jean-Baptiste Romelle, qualifié de « maître tailleur de pierres » à Bruxelles. Le rendage annuel est fixé à 75 Florins. Il ne pourra extraire des pierres du sol qu'avec trois ouvriers et devra remettre la terre en son état primitif à la fin des travaux.

Ainsi se termine l'énoncé de ces différents baux passés sous l'Ancien Régime ; nous ignorons exactement à qui le bien fut vendu à la Révolution.

Autre document signalé par Henri de Pinchart

Dans le bulletin *Ucclensia* n°168 de septembre 1997, figure une note d'Henri de Pinchart qui attire l'attention sur un document classé aux A.G.R. (Chambre des Comptes – lettre aux officiers – recueil n° 940). Nous apprenons ainsi qu'en date du 21 juin 1708, un certain Pierre Sersté sollicite le renouvellement de la location de la fosse à pierres au Chat, sous Uccle, à partir de la Saint-Jean 1708.

Traces actuelles des exploitations de grès lédien à Uccle

Les textes précédents font état de deux zones principales d'exploitation : l'une se situe au quartier du Chat, l'autre au Langeveld, ce dernier hameau se situant à la fin de l'Ancien Régime dans la seigneurie de Carloo.

Aujourd'hui encore, le quartier du Chat se signale par de nombreux effondrements de voirie (voir l'illustration). Par ailleurs dans le n° 222 d'*Ucclensia* (7), Jan de Cock a encore évoqué l'accident survenu



Le sous-sol miné a provoqué un effondrement dans le quartier du Chat, au coin des rues Boetendael et des Carmélites (photo Vlan, 17.11.2010).

en 1906, lors de la construction de l'ancienne clinique Ste-Elisabeth, endroit fort proche du hameau de Langeveld. Parmi les causes de l'accident survenu aux ouvriers en train de creuser un puits, l'auteur évoque l'instabilité du terrain. Nous pensons pour notre part que cette instabilité pourrait être attribuée aux creusements opérés pour l'extraction du grès lédien. Par ailleurs, si nous sommes bien informés, il semble bien que des difficultés relatives à l'« instabilité du sol » se soient encore manifestées lors de la construction de la nouvelle clinique Ste Elisabeth.

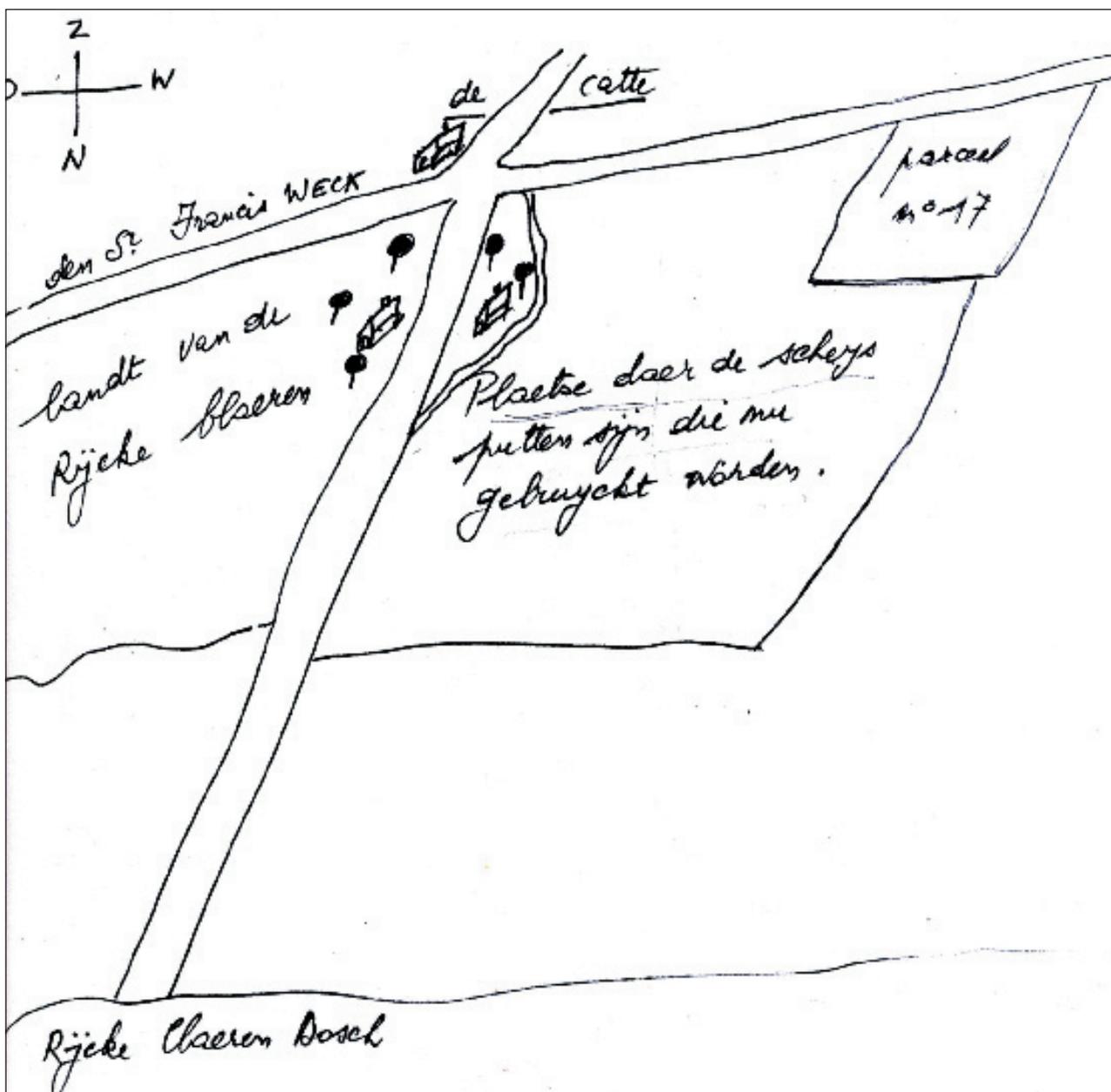
Nous restons intéressés par toutes autres informations qui pourraient nous fixer de façon précise sur la présence d'anciens puits ou d'anciennes galeries ayant pu avoir été décelés à Uccle.

Références :

- (1) J. M. Pierrard : « La pierre à Uccle » in *Ucclesia* n° 232, p.13.
- (2) C. Camerman : « Le sous-sol de Bruxelles et ses anciennes carrières souterraines » in *Annales des travaux publics de Belgique* nos 2 et 3, 1958, p. 6.
- (3) H. Crokaert : *Evolution territoriale d'Uccle*, Administration Communale d'Uccle, p. 58 à 60.
- (4) AGR – Archives Ecclésiastiques, Abbayes 5732 –

Le Dr Vanderlinden consacre un article aux exploitations de ce genre in *Eigen Schoon en de Brabander*, XV^e année.

- (5) La première pierre de cette nouvelle église fut placée par l'Electeur de Bavière, le 8 novembre 1700. Voir étude de Pl. Lefèvre O. Praem. *Bull. de la Soc. Roy. d'Arch. de Bruxelles*, 1931, p. 20 et suiv.
- (6) Arch. Eccl. Arch. Générales de Belgique nos 12073 à 12076. L'auteur ajoute ici la réflexion suivante : « Le fait nous semble d'autant plus intéressant à être signalé que l'édifice en question nous permet à l'heure actuelle de nous rendre compte de l'effet décoratif de ces grès. L'état actuel de cette façade prouve que ces matériaux résistent parfaitement aux intempéries du climat. »
- (7) Jan De Cock : « Het Ukkels drama van 1906 : drie putgravers levend begraven » in *Ucclesia*, nr. 222, nov. 2008, p. 21-24.



D'après le plan du hameau du Chat, dressé par l'arpenteur J. Laboureur en juillet 1703. L'arpenteur indique le lieu où les carrières étaient alors en activité. (A.G.R., Cartes et Plans, n° 739).

Ik Dien, Zei de Politie­man (5)

Fritz Franz Couturier (1914 – 1996)

« KATTEKERMIS »

« Katterkermis » te Ukkel is helemaal uit de mode geraakt; ik herinner mij nog goed mijn eerste belevenis op deze kermis.

De inwoners van de « kattewijk » waren brave werkmensen zolang zij niet te diep in het glas hadden gekeken. De ervaring leerde ons dat enkele onder hen de gewoonte hadden der kermis in rep en roer te zetten; de politie hield dan ook een oogje in he zeil om vechtpartijen te voorkomen. Om alle herrie tegen te gaan werden agenten ingezet die de bevolking van dichtbij kenden en die geen schrik hadden om de handen uit de mouwen te steken als het moest. Die gekke opdracht, als men het zo noemen mag, werd mij toegewezen met een « ancien » die geducht was en nooit van wijken wou weten. Bij het vertrek stelde hij mij de volgende vragen :

- Hedde goa rap schrik ?
- Waarom kollega ?
- Wel, omdat er op de katterkermis altijd gevochten wordt.
- Ik paas van niet, oordeelde ik.
- Zedde goa ne linkse of ne rechtse ?
- Ne rechtste.
- Dan es goed, mo as er iets veurvalt in ne café dan pakt goa de gast rechts en ik links en we zwieren hem in drie tellen de straat op zonder complimenten. De rest zulde wel zien.
- Afgesproken !

Ik zou de raad van mijn kollega domweg volgen; hij kende immers het « kattervolkje » al te goed en beter dan ik.

Op het werkterrein heerste een toenemende drukte, vooral in de herbergen waar de inhoud van verschillende biertonnen er moest aan geloven. Dit alles zou het leefklimaat niet verbeteren en onze tussenkomst werd geve­rgd in de herberg gelegen op de hoek van de B. straat en de L. straat. Wij holden er naartoe en, zoals afgesproken, werd de rustverstoorder langs twee kanten vastgegrepen en buiten op de straatstenen gewipt waar hij van mijn kollega nog een rammeling van belang kreeg. Het proces-verbaal werd afgewerkt met de matrak zonder meer, en na het vertrek van de vechter ver­liepen de feestelijkheden volgens de gewone trant tot laat in de nacht.

En enkel kordaat ingrijpen was voldoende geweest om de verhitte gemoederen op de « katterkermis » te bedaren.

Volgens mijn kollega had ik mijn eerste « frontstrepen » verdiend; ik was geweldig in zijn achting gestegen.

MIJN EERSTE ZELFMOORDENAAR

Ik had mijn uniform twee of drie weken ontvangen en had nog veel moeite om mijn weg te vinden toen ik dienst moest verrichten van 8 tot 12 uur op het politiebureau van 't Langeveld, Clematietenstraat, 25.

He reglement eiste dat ieder agent op 't bureau aanwezig was vijftien minuten vóór tijd, dus hier om 7.45u. Die vijftien minuten werden besteed om



Kruispunt van de Boetendael- en Karmelietenstraten rond 1976.

eventuele documenten na te gaan en te rangschikken, ook om het speciaal dienstboek na te kijken en zo te weten te komen welke de volgende dienst zou zijn. Dit boek moest door elke agent ondertekend worden vóór de aanvang en bij het vertrek van elke post.

Die dag gaf de inspekteur van wacht om 8 uur het vertreksein en weg waren we. Ik verliet het kommissariaat op weg naar de eerste controle of het eerste controlepunt. Ik was nog geen honderd meter verwijderd van het kommissariaat of bij het eerste kruispunt, gevormd door de Erreralaan en de Clematietenstraat, botste ik neus tegen neus, op een lopend man, die mij in 't Ukkels dialect zei :

- Rap meneer de agent, Pieke heeft hem ophangen in de Boetendaelstraat. Hij is zo stijf als ne stek¹. Rap meneer de agent ... rap.
- En wat hebt gij gedaan, mijnheer ?, vroeg ik.
- Wel niks, hij hangt doar nog.

- En heb gij de koord doorgesneden en de geneesheer geroepen ?
- Nie zulle, hij hangt eral zeker twee doagen.

Het was de eerste keer dat ik over een zelfmoord hoorde spreken. Ik ging onmiddellijk mijn postoverste H.V. verwittigen en samen met de aangever begaven wij ons op weg, te voet (want motorisering was er nog niet) naar de woning in kwestie.

Twee kilometer moesten wij afleggen en mijn postoverste mompelde tussen zijn tanden :

- Hebt gij een mes bij ?
- Ja mijnheer.
- Dan is het goed en hebt gij gene schrik van nen dooie ?
- Nee mijheer.
- Dan zijn er geen problemen, en we gingen verder.

Al babbelend betraden wij de woning van Pieke. De zuster van Pieke zat op haar knieën nevens de man die zich had verhangen aan de deurklink van zijn slaapkamer, en zij riep zonder ophouden :

— Maar Pieke, wat edde² na gedaan ?

Pieke zat min of meer op zijn hukken, de blauwe tong uit de mond. Zijn gezicht was purperrood en zijn lichaam zo stijf als een stok. De dood had haar werk verricht sedert ten minste twee dagen.

Op het bevel van mijn postoverste sneed ik de koord door. De kommissaris vroeg de zuster van Pieke waar het lijk mocht geplaatst worden. De vrouw verzocht ons haar broer op zijn bed in de slaapkamer neer te leggen. Mijn chef deed de omstanders de plaats te

zo te zeggen recht. Ik duwde op zijn hoofd, en zijn benen kwamen omhoog. Wanneer de kommissaris op de benen drukte, kwam het lichaam recht. 't Was voor mijn een ongewoon schouwspel; mijn chef had het begrepen en zei :

— Laat hem liggen gelijk hij wil, de koppigaard. Hij zal nooit meer herbeginnen, jongen.

En daar lag de man, ineengedrukt als een egel.

De koord werd in beslag genomen en de kommissaris stelde het gebruikelijk onderzoek in, terwijl ik de familieleden trachtte te troosten, zoveel ik kon.

Mijn eerste « zelfzilver »³ had een geweldige indruk op mij gemaakt.



Boetendaelstraat rond 1976.

verlaten om het dode lichaam te kunnen verplaatsen. Toen iedereen zich had teruggetrokken, verzocht hij me Pieke bij de schouders te nemen terwijl hij de benen vastnam. Bij het optillen van het lichaam verspreidde zich een stank die mij verschillende dagen is bijgebleven niettegenstaande ik mijn uniform de daarop volgende nacht had buitengehangen.

Ik was de eerste om Pieke op zijn bed te plaatsen en toen de kommissaris de benen loste, kwam Pieke om

Na het onderzoek wist de kommissaris mij te vertellen hoe het kwam dat Pieke de kans had gekregen zich aan de deurklink op te hangen. Hij beweerde dat iemand die zich een koord om de hals doet en de knoop juist van achter in het midden van de nek aanbrengt en zich éénmaal durft laten zakken, de kracht niet meer bezit om recht te staan en zich te redden.

¹ Stek = stok.

² Edde = hebt gij.

³ "zelfzilver" = zelfmoordenaar.

(Wordt vervolgd.)

Le „Hof Ten Hove“ (Ferme Rose)

Jan Verbesselt

La rénovation actuelle de la Ferme Rose (avenue De Fré, 44) et les fouilles qui y sont associées ravivent notre intérêt pour cet important site ucclóis. Ce que nous en savons doit beaucoup à deux ouvrages, l'ancienne mais capitale *Histoire des environs de Bruxelles* d'Alphonse Wauters¹ et la non moins ambitieuse histoire des paroisse brabançonnes par J. Verbesselt².

Nous nous proposons ici de traduire du néerlandais et de publier les pages que ce dernier a consacrées à la Ferme Rose³, dont le nom historique était *Hof ten Hove*. Si Wauters insiste sur la dévolution des nombreux possesseurs de l'ancien manoir, Verbesselt s'interroge surtout sur la composition et l'étendue de son domaine. Les deux auteurs s'accordent sur l'importance et l'ancienneté de l'antique *Hof ten Hove*.

Nous espérons que les fouilles en cours fourniront l'occasion d'une étude approfondie sur ce témoin essentiel de l'histoire d'Uccle.

*
* *

Jan Verbesselt (1984), traduction de Patrick Ameeuw (2011) :

Nous nous trouvons ici sans aucun doute devant un des plus anciens manoirs d'Uccle. La première mention connue remonte à 1287 : « *inter Crabbenbergh et mansionem Johannis de Curia super rivulum ibidem* » (voir A.G.R. Archives ecclésiastiques, n° 5576 ; WAUTERS, A., 1855, partie III, p. 634, n. 1 ou 1973, tome 10 A, p. 201, n. 1). *Johannes de Uccle, dictus de Curia* est échevin d'Uccle en 1312. La même année, il est aussi mentionné comme

censitaire du duc (de Brabant) : « *Johannes de Curia de quadam via prope mansionem suam* » (MARTENS, M., *Le Censier ducal pour l'ammanie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958, p. 110). Le manoir existait donc déjà dans les années 1287-1312 et se trouvait dans les mains d'une famille locale : *de Curia – van den Hove*. Celle-ci portait aussi le nom de *de Uccle*, ce qui suppose qu'elle était associée au principal manoir d'Uccle.

Wauters traduit le nom *Hove-Curia* par manoir ou villa des ducs (de Brabant). C'est le manoir ou *hove* par excellence, dont viendra plus tard le nom de *hof ten Hove*. Il est certain que le bien a toujours été un fief ducal. Nous le constatons à partir du XIV^e siècle lors des transferts de propriété.

En 1341⁴, *Jan vanden Hove*, dernier rejeton de la lignée, lègue le manoir à *Jan Meerte* de Bruxelles. Trois générations de *Meerte* se succèdent jusqu'en 1444. Suivent alors les *van Hoelaer, d'Enghien (Kestergat), Hinckaert, Van Ophem*, etc. Wauters donne la liste des propriétaires jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (WAUTERS, A., 1855, partie III, pp. 632-633 ou 1973, tome 10 A, p. 200-201).

L'histoire du manoir peut se faire à travers les transmissions du fief de 1312 à 1780. *Ten Hove* s'appelle aujourd'hui *La Ferme Rose*.

Lors du relief de 1554, le fief comprenait 17 bonniers⁵ de champs et de prés. A côté il y avait des terres censales et allodiales. A cela s'ajoutent deux garennes (*warande*) ou chasses réservées, à *Boetendael* et au *Eijckelenbergh*, voisins du manoir.

Notons que *ten Hove* est toujours resté à

Uccle, échappant à la seigneurie de Carloo même lorsque celle-ci engloba en 1650 le *Hof ten Horen*, situé en face. *Ten Hove* doit donc être considéré comme une partie intégrante d'Uccle.

La situation du manoir est intéressante :

1. au confluent de deux bras de l'*Ukkelbeek* ; c'est ici que le ruisseau prend vraiment de l'importance ;
2. orienté sud-est au bas d'une élévation à la pente raide (70-50 mètres) ;
3. au croisement de la *Sukkelstraat* (qui assure une liaison directe vers Bruxelles, via *Vleurgat*) et de la *Hoogstraat-Groeselbergstraat* (reliant Uccle au vieux *Waalse weg* - ou chaussée de Waterloo - et à Boondaal).

Une situation donc très favorable.

Ce grand ensemble manorial (n^{os} 368-379 de la carte de Vander Maelen, 1837), ceinturé de quatre chemins, présente une composition particulière. Sur la carte de Ferraris (1778) , il est couvert pour moitié de bois que jouxtent une série de trois étangs. L'autre moitié est constituée de champs. Derrière le manoir, s'étend le *Bo(e)tendael*, à l'origine une extension de la Forêt de Soignes, où un ermitage (*kluis*) a été mentionné avant la fondation du couvent en 1467.

Sur ce versant (septentrional) de la vallée, les terres cultivables par la ferme étaient donc à l'origine limitées; il faut donc plutôt les chercher sur l'autre versant (méridional), au-delà du ruisseau.



Carte de Ferraris 1778 (détail)

La Ferme Rose (reconnaisable à son plan carré) se situe en bas à gauche. Longeant l'aile sud du bâtiment, coule l'*Ukkelbeek* (de droite à gauche), peu visible. C'est plus ou moins le tracé actuel de l'avenue De Fré. La mention "Ten horen" renvoie non pas à la Ferme Rose mais au Vieux Cornet qui n'apparaît pas sur la vue. Au-dessus de la Ferme Rose, on reconnaît les bâtiments qui abritent le couvent de Boetendael, aujourd'hui disparu.

Au début du XVII^e siècle, une partie de l'ancienne seigneurie d'Overhem est rattachée à *ten Hove*. Lors de la vente de 1654, il est question d'un ensemble de 100 bonniers. En 1708, le manoir est présenté comme un ensemble de cinq bonniers, comprenant une maison de plaisance, des granges, des remises, des dépendances, des allées et un verger.

Cette même surface est indiquée par Everaert en 1741.

Comme champs, prés ou bois, on y retrouve des champs situés le long de la *Hoogstraat* (*Groeselbergstraat*), dont le *Geleege* et le *Munterblock*, au Chat (*Katte*) et au *Klein Katteveld*, le *Leengoed*, une terre le long du *Dieweg*, une terre au *Moortel*, près du *Cluysdelle*, le *Galgenbunder* au *Moortel*, un *raspaillebos*, le *Stuyvenbosch*, le *Peerdewaeter*, un étang entouré d'un verger face au manoir). L'ensemble fait 15 bonniers (AGR, Cartes et plans manuscrits n° 2394, n° 339) (n° 2394 = plan cadastral d'Everaert, 1741, n° 339).

Ce relevé renvoie à celui de 1554 et au vieux centre du manoir qui, selon Wauters relevait déjà au XIV^e siècle de la Cour féodale du Brabant (WAUTERS A., 1855, partie III, p. 632-633 ou 1973, tome 10 A, p. 200). Le *Latijnsboek* de Jean III mentionne en effet en 1312 : *Johannes dictus Van den Hove de Uccle curtim, terram cum silva et circumquaque : XV bonaria apud Uccle* (GALESLOOT L., *Le Livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, Bruxelles, 1865, p. 123). Il s'agit ici seulement du fief ducal.

Si nous reportons ces données sur une carte, nous constatons que le centre manorial (hofkern) englobe le croisement des chemins (*Hoogstraat* et *Groeselbergstraat*, *Sukkelstraat*) et le cours de l'Ukkelbeek avec ses affluents. Le complexe manorial proprement dit, avec le *Eikelenberg* et, sur l'autre versant, le *Munterblock*, plus bas le *Peerdewater*, le *Stuivenbos* et l'imposant *Leengoed* (certainement une des principales composantes du manoir primitif) forment un ensemble.

Le site primitif devait se présenter comme suit :

1. le bloc manorial lui-même entre les quatre chemins ;
2. le *Munterblock* sur l'autre versant ;
3. dans le bas le *Peerdewater* et les étangs du manoir ;
4. le *Leengoed* et le *Stuivenbos*.

Cela constitue le noyau. Acôté, nous retrouvons des extensions du côté du Chat (*Katte*) et au *Meuter*. Mais cela ne suffit pas. Où se trouvent les champs anciens ? Sans doute, si l'on observe le cadastre, entre le *Leengoed* et le *Dieweg*. Everaert indique en effet des champs à cet endroit. Cela correspond au *Moercouter* qui fait certainement partie de l'aire de culture la plus ancienne, probablement allodiale ou censale, mais qui n'a jamais compté parmi les biens féodaux. Il est inimaginable en effet qu'un des manoirs primitifs d'Uccle, comme le *Hof ten Hove*, n'ait pas couvert une partie de l'aire cultivée primitive d'Uccle⁶.

Vu ainsi, *ten Hove* contrôlait le cours inférieur de l'Ukkelbeek comme le croisement des chemins et avait ses activités le long des deux côtés du ruisseau. Par sa situation, *ten Hove* occupait une place importante dans le domaine ducal.

Il s'agit selon nous d'un des manoirs primitifs d'Uccle. La lignée de *Curia* fournit des échevins à Uccle au XIII^e siècle ; le bien remonte directement aux ducs (de Brabant) ; le manoir lui-même défend le cours du ruisseau menant au village d'Uccle. Nous constatons aussi que l'abbaye de Forest possédait le *Groot Katteveld* voisin, probablement une dotation ducale des XII^e ou XIII^e siècles. *Bo(e)tendael* remonte aussi aux ducs. L'influence ducale a donc été importante dans cette partie d'Uccle et l'explication que Wauters a donnée de *Curia* – *ten Hove* est confirmée : à l'origine une villa ducale à Uccle.

¹ WAUTERS, Alphonse, *Histoire des environs de Bruxelles*, 3 vol., Bruxelles, 1855, réédité en 1973 par Culture et Civilisation (sur Uccle : tome 10 A).

² VERBESSELT, J., *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de XIII^e eeuw*, deel 18, 1984 (Koninklijk

Geschied- en Oudheidkunde Genootschap van Vlaams-Brabant).

³ VERBESSELT, J., *op. cit.*, p. 237-240.

⁴ Wauters cite les dates de 1347 et 1375-1376.

⁵ 1 bonnier représente 91a 38ca 8 centièmes de ca, soit presque 1 hectare.

⁶ Il s'agit des terres qui s'étendent de part et d'autre du Dieweg et qui, selon Verbesselt, constituent le cœur du domaine primitif d'Uccle. Leur culture peut remonter à une période très ancienne.

⁷ Cours inférieur sans doute par rapport au Zeecrabbe, en amont.



Plan Everaert 1741 (détail)

Attention : le nord n'est pas en haut mais à gauche.

La Ferme Rose, qui a sa silhouette actuelle, est au centre de la vue. L'Ukkelbeek coule donc à droite du bâtiment, de haut en bas. Le Vieux Cornet (toujours debout) se reconnaît en bas à droite (dans le coin de la parcelle 312). A gauche, au milieu, l'ensemble du Boetendael (parcelle n° 356).

LA VIE DU CERCLE

VISITE AU LIBRARIUM DE LA BIBLIOTHEQUE ROYALE :

DU CUNEIFORME A L'I-POD

La visite du Librarium aurait dû être guidée samedi 19 mars par un membre du personnel de la Bibliothèque Royale mais un malencontreux accident équestre a empêché la guide d'être présente. Elle a été remplacée au pied levé par notre administrateur M. André Buyse, qui a ainsi, grâce à ses commentaires éclairés, sauvé la situation et permis à la visite d'avoir lieu.

L'Espace Librarium, ce nouveau département de la Bibliothèque Royale Albert-1^{er}, à Bruxelles, qu'une délégation de plus de vingt personnes du Cercle d'histoire a visité le 19 mars dernier, n'est pas à proprement parler un musée bruxellois de plus... même si ses concepteurs l'ont défini comme un « espace muséal ». C'est une nouvelle section de la bibliothèque nationale (donc accessible aux heures d'ouverture de celle-ci) dénommée *Librarium* par création sémantique formée au départ du mot latin « livre » (*liber*) et du suffixe «-ium » utilisé pour désigner des ensembles où peut être réuni un grand nombre de personnes et de biens. Cet espace n'est donc pas accessible le dimanche (puisque qu'il dépend d'une administration fédérale) mais il n'est pas fermé le lundi comme le sont traditionnellement nos musées. Il occupe l'ancienne salle dite « des donations » de la bibliothèque qui occupait un emplacement jugé trop central et qui a donc été transféré ailleurs dans l'imposant complexe du Mont-des-Arts. Quelques cabinets de travail d'écrivains belges de grande réputation (de Ghelderode, Verhaeren, etc.) reconstitués au départ de mobilier, documents, instruments de travail et œuvres d'art et autres objets courants leurs ayant réellement appartenu, ainsi que quelques ensembles de collections héritées (donations des livres de la famille Solvay, etc.),

qui étaient exposés dans l'ancienne salle des donations ont été intégrés au *Librarium*.

Non seulement l'aménagement intérieur est conçu selon les critères muséologiques les plus modernes (vitrines bien éclairées dans une ambiance de semi-obscurité, usage systématique des techniques électroniques : bornes vidéo interactives et plurilingues, affichages lumineux mobiles), mais le contenu, lui aussi, est de premier ordre, varié, original, bien pensé.

Outil de découverte de l'écriture manuscrite, des supports de la chose imprimée, des systèmes d'écriture, de la calligraphie, des belles reliures, de la diffusion de l'art et des cultures antiques, européennes et non européennes et, finalement, de toutes les expressions modernes de la communication et de la diffusion de la pensée (jusqu'au livre électronique et aux messages de type « sms », le *Librarium* de Bruxelles est un espace entièrement neuf : il a ouvert ses portes à la fin du mois d'octobre 2010. Le Chafue a donc été parmi les premiers à le parcourir en mars dernier.

L'espace, aménagé sur 620 m², à l'emplacement des anciennes salles des « Donations », est accessible aussi bien depuis le jardin du Mont-des-Arts que via l'entrée du boulevard de l'Impératrice. Il est conçu comme une succession « en spirale » de six salles autour d'un point central appelé « le tourbillon des mots ». Au centre de ce dernier se dresse une structure métallique en forme d'arbre dont les branches portent chacune un mot choisi parmi ceux-ci : écriture, parole, pensée, livre, mémoire, savoir ; lesquels ont été transcrits dans les diverses langues de l'Europe et quelques autres comme le chinois ou l'arabe.

Les salles se suivent selon le cheminement suivant : la pensée, qui apparaît avec

l'homo sapiens ; l'écrit, qui apparaît avec les Sumériens, les Egyptiens, les Chinois ; le livre avec les Romains, la parole avec les tragédiens de la Grèce antique, la mémoire avec les premières bibliothèques (Alexandrie) et enfin les savoirs, avec les universités et les ordinateurs. Mais si tout ce qu'il est donné à voir – tablettes d'argile avec messages en cunéiformes, papyrus, parchemins, incunables, grimoires, estampes, affiches et atlas, presses à imprimer, pinceaux et stylos, microfilms et enfin ordinateurs – est complété par des bornes interactives didactiques (et même ludiques) mettant en valeur les récapitulations historiques et le caractère scientifique des recherches : ces instruments permettent une information à la fois concise et fouillée.

Certains des objets exposés ont été retirés des réserves généralement inaccessibles de la Bibliothèque ; d'autres sont des fac-similés d'objets en dépôt aux Archives générales du Royaume. Les vitrines sont plus fascinantes les unes que les autres, au point qu'on pourrait passer une journée dans cet « espace muséal ». Les vitrines sont tantôt modestes, tantôt géantes comme celles qui abritent les reconstitutions des cabinets de travail de certains écrivains et poètes belges de renom international.

C'est ainsi qu'on peut découvrir le « vrai » bureau de Michel de Ghelderode, avec son stylo-plume et ses vieilles lunettes mais aussi avec les jouets qu'il utilisait lorsqu'il était enfant ou ceux dont il s'était par la suite fait des fétiches : cheval à bascule, marionnettes ou puzzle, sans oublier d'autres objets d'art qu'il aimait collectionner.

Au terme de la visite menée au pied levé par notre administrateur André Buyse, une explication brillante et détaillée du fonctionnement des anciennes presses d'imprimerie, linotypes et autres claviers d'impression utilisés naguère (exposés en marge du *Librarium*), a été fournie par notre administrateur Louis Vannieuwenborgh.

A. B.

VISITE A MOLENBEEK

Le 2 avril 2011, notre Cercle proposait la visite du cimetière de Molenbeek organisée avec l'aide du cercle d'histoire local. Une quinzaine de visiteurs ont suivi Madame Schoep, enseignante retraitée à la commune de Molenbeek, qui a émaillé ses explications de nombreux détails et anecdotes. Le groupe a parcouru l'impressionnant site funéraire qui, formant le coin de la chaussée de Gand et du boulevard Mettewie, contraste avec son environnement urbain. On y retrouve des tombes depuis la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, puisque les lieux servent toujours aux inhumations. Une continuité remarquable en un endroit si proche du centre-ville. Certaines allées évoquent celles de notre cimetière du Dieweg où se reflètent les styles artistiques des siècles passés : éclectisme, Art nouveau, Art Déco... D'autres manifestent la simplification de l'art funéraire qui s'est imposée après la seconde guerre mondiale, sauf auprès de certaines communautés, italienne par exemple. Le cimetière communal comprend aussi une impressionnante galerie en U abritant des tombes superposées. Elle remonte au dernier quart du XIX^e siècle et témoigne qu'à cette époque le manque de place se faisait déjà sentir. La guide nous a fait observer que ce type de galerie ne se rencontrait que dans quelques de cimetières (Laeken par exemple).

Bref une visite intéressante à de nombreux titres (historique, artistique, sociologique...), émouvante aussi, particulièrement devant les tombes d'enfants, et qui s'est aussi déroulée sous un soleil généreux en ce début de printemps.

A la sortie du cimetière, une partie des visiteurs s'est rendue au Karreveld tout proche pour y admirer le « château » et son parc.

Par manque de place, nous publierons dans le prochain n° d'Ucclensia, la photo du rodhodendron centenaire au cimetière de Molenbeek, inscrit sur la liste de sauvegarde le 17.07.2007

NOUVELLES BRÈVES

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES À LA FERME ROSE (HOF TEN HOVE)

Dans le bulletin d'informations de mars 2011, nous évoquions les travaux de restauration de la Ferme Rose (historiquement *Hof ten Hove*), qui ont commencé par une intervention archéologique préventive. Celle-ci devrait se dérouler jusqu'aux mois d'avril-mai 2011.

Les responsables ont eu l'heureuse idée d'installer des panneaux didactiques sur le site des fouilles, visibles dès qu'on franchit le portail d'entrée. Ces panneaux rappellent l'histoire du site et expliquent les travaux en cours. Ils en communiquent même les premiers résultats, notamment la datation d'un panneau et de charpentes de bois utilisés dans l'aile ouest du bâtiment. D'après une analyse dendrologiques, ces bois auraient été abattus au printemps 1648. Cette information, remarquable par sa précision, et celles que nous attendons de la suite de la campagne apporteront – nous n'en doutons pas – un éclairage nouveau sur ce site important de notre commune, mais somme



*La grange vue depuis l'entrée de la Ferme Rose.
La photo (mars 2011) a été prise avant l'installation des panneaux.*



*Mur intérieur de la grange : vue des sondes archéologiques :
on observe les fondations d'un mur s'avancant plus au sud
que le mur actuel (mars 2011).*



toute relativement mal connu.

La ferme Rose a la forme d'un quadrilatère entourant une cour intérieure. L'aile sud, le long de l'avenue De Fré, abrite le théâtre et les lieux d'exposition. L'aile ouest est en grande partie inoccupée. L'aile nord est à l'état de ruine ; des étables s'y trouvaient. L'aile orientale comprenait la grange, en ruine également.

(Idem photo précédente)



Aile nord : vue générale des étables récemment dégagées (mars 2011).



Une partie des étables (aile nord) : sols en pavés (mars 2011).

In memoriam – Robert Van den Haute

Nous avons appris avec peine le décès, survenu peu de temps après son centième anniversaire, de Robert Van den Haute, qui fut cofondateur et président d'honneur du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du Comté de Jette. Fêré d'histoire locale, il collabora tout un temps au Patriote Illustré journal dans lequel il évoqua divers souvenirs de notre histoire nationale.

Après la fondation du Cercle d'histoire de Jette en 1961, il va publier de nombreuses études dans les annales de ce cercle. Ayant pris sa pension, il assura très longtemps des permanences à la prélatrice de l'ancienne abbaye de Dieleghem, où était établi la bibliothèque de ce cercle, ainsi qu'un musée. Certains de nos membres auront eu l'occasion de le rencontrer lors de l'une ou l'autre de nos visites à la « Prélature ».

Nous présentons à nos amis du « Comté de Jette » et à son épouse nos sincères condoléances.

Urbanisme

Modifications d'un immeuble, situé 18 avenue Houzeau

Il s'agit d'un immeuble repris à l'inventaire du « Sint-Lukasarchief ». Nous avons demandé le respect de la façade avant. La Commission a rendu un avis refusant la modification demandée de l'entrée de l'immeuble dans le coin avant-gauche de ladite façade.

Nouveau dépôt de tramway en bordure de la chaussée de Ruysbroek

Ce dépôt devrait occuper l'espace compris entre la chaussée de Ruisbroek, les terrains d'Uccle-Sport (rognés en partie) et le conduit du Zwartebeek, (chemin vicinal 69 à modifier). Un avis favorable a été accordé avec de nombreuses conditions, dont l'exécution de sondages d'évaluation archéologique.

Travaux divers à Uccle-Sport

D'importants travaux y ont été prévus, en rapport avec la cession de certains terrains pour le projet ci-dessus. L'assurance a été donnée que le merle en cuivre, peint en noir, qui surplombait jadis la brasserie du Merlo, le monument aux morts d'Uccle-Sport et le portique d'entrée correspondant seront respectés. Un avis favorable, sous conditions, a été délivré.

Construction d'un immeuble à 3 appartements au hameau de Verrewinkel, avenue Dolez

Nous nous sommes opposés à cette construction en zone ZICHEE et en désaccord complet avec les caractéristiques urbanistiques de la zone environnante. Le projet a reçu un avis défavorable.

Reconversion de la clinique des Deux Alice en immeuble de logement

On sait que la clinique sera déplacée sur le site de Sainte-Elisabeth. La demande de reconversion a reçu un avis favorable, sous diverses conditions, et moyennant l'introduction d'une nouvelle demande.

Modification du hall d'entrée de l'ancienne école communale du square Marlow, aujourd'hui bureau de police

La décoration et en particulier les sgraffites qui ornent ce hall seront respectés.

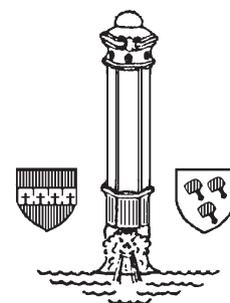
Cité Errera

Nous nous sommes opposés à la rénovation de quatre maisons de cette cité (rue Egide Van Ophem). Un avis défavorable a été donné dans la mesure où « le projet modifie radicalement l'aspect esthétique des maisons en supprimant toute référence aux bâtiments d'origine ».

Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia

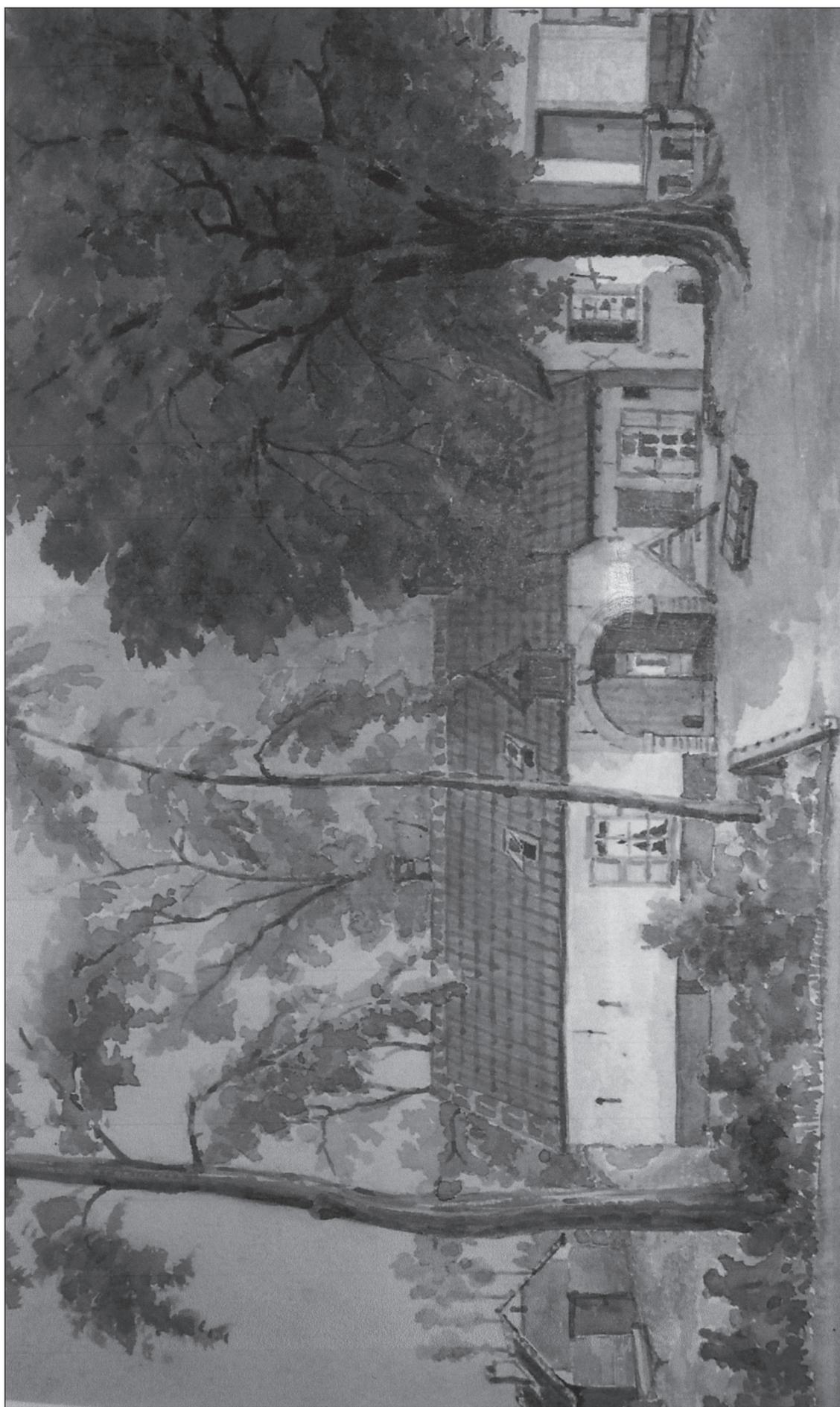


Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	1 euro
Toponymes d'Uccle - Ukkelse plaatsnamen	1 euro

Editeur responsable : Jean Marie Pierrard, 9 rue Robert Scott, 1180 Bruxelles



Et Col. Ph. Adria

Mars 2 Août 190

Uccle, Vieux moulin à eau de Heckerrogat.
de Vieux Maronville.